

Tout à coup le sol se déroba sous leurs pas et les laissait tomber au rez-de-chaussée dans un autre cabinet dont les murs portaient, tracés en linéaments noirs, des figures de dragons et de serpents. La lumière était ménagée de telle sorte que, de prime abord, les candidats émus de leur chute pouvaient se croire entourés d'une multitude d'animaux hideux et effrayants. S'ils manifestaient quelque peur, on les jugeait indignes d'être admis, et alors un des maçons désignés par le sort, les conduisait hors la maison, toujours les yeux bandés, — et après leur avoir fait parcourir plusieurs rues, les remettait en liberté.

Deux colonnes torses surmontées d'un fronton ornaient la principale entrée du temple, dont il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige. Il ne formait qu'une seule pièce éclairée par un ciel-ouvert. Des nécessités d'habitation l'ont fait diviser en deux étages.

En 1834, la franc-maçonnerie était représentée dans la maison Pilata par la loge *Union et Confiance*. Cette loge passa un bail de neuf années avec les propriétaires, mais le 28 avril 1838, ce bail fut résilié et la maison fut achetée par les Pères Maristes qui l'occupent encore aujourd'hui et l'ont agrandie. Dans l'acte de résiliation il est fait mention expresse des objets mobiliers qui devaient être laissés par les locataires et de ceux qu'ils auraient le droit d'emporter : parmi ces derniers, figurent quatre tableaux qui ornaient les quatre faces intérieures du temple. M. Saint-Olive pense que les deux grandes toiles provenant de la maison Pilata et données au Musée proviennent de cette maison, cependant on croit qu'elles furent données par M. le docteur Lortet père. Ces toiles, représentant des paysages d'un très-beau style, mais d'un travail un peu décoratif, sont *roulées et déposées* dans les *combles* du Palais-des-Arts, ainsi qu'une *soixantaine d'autres tableaux*